

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2012

L'an deux mille douze, le 12 avril 2012 à 18 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 60 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle des Fêtes de Labarrère (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON, , Claude CLAVERIE, Francis DUPOUY, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Mario SPAGNOLI remplacé par son suppléant Bernard CASTAY, Serge MARITAN, Bernard ROZES, Etienne BARRERE, Bernard BOURROUSSE remplacé par son suppléant Raymond SOLANS, Patrick DUBOS, Jean-François SOPÉNA, Jean-Yves GEISSER, Martine LABORDE, Nicolas MELIET, Bernard LEBE, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT, Christian DUFFAU, Patricia ESPERON, Guy AUBERT, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Denis DECLOCHEZ, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Jean-Louis DUBUC, Pierre ESQUERRE, Marie-José GOZE, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Bernard MARSEILLAN, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Pierrette SEGAT,

ABSENTS EXCUSÉS: Xavier FERNANDEZ, Raymonde BARTHE Pierre DULONG, Carine CHAVALLE, Philippe DUFOUR, Henry LUCHET, Jacques MORLAN,

ABSENTS: François BAQUÉ, Marie-Laure BEZIN, Bernard BORDIGNON, Thierry COLAS, Hélène DELPECH, Jean-Marie GILLOT, Fabrice LACOMBE, Wilfried LUSSAGNET, Michel MAZZONETTO, Pierre MOREL, Jacqueline ROBUTTI, Jean-François ROUSSE.

ONT DONNÉ PROCURATION:

SECRÉTAIRE: Philippe BOYER.

OBJET: Vente d'un terrain en ZA à l'Association de Gestion d'Établissements et Services pour Personnes en Situation de Handicap (AGAPEI)

Monsieur le Président expose qu'il a été saisi par Monsieur le Président de l'AGAPEI (Association de gestion d'établissements et services pour personnes en situation de handicap), qui désire acheter le lot N° 2 cadastré section AY N° 155 et 156p d'une contenance de 4502 m² sur l'extension de la zone artisanale de Bellefille (cf. plan ci-joint), afin d'y implanter une laverie industrielle.

Monsieur le Président rappelle la délibération du 15 décembre 2010 portant tarif sur l'extension de la zone artisanale de Bellefille, qui fixe un prix de vente du terrain de 15,00 € H.T par m². Monsieur le Président expose qu'un avis du service France Domaine portant le numéro N°2011 – 107V040453, en date du 18 janvier 2012 a été obtenu.

Monsieur le Président propose, afin d'éviter toute spéculation, que si l'acquéreur venait à revendre tout ou partie d'un terrain nu dans les dix ans suivant son acquisition à un prix supérieur à celui d'achat, la Communauté de Communes de la Ténarèze devra donner son accord sur cette cession.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUI l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré; à l'unanimité,

Décide de la cession du lot N°2, dont la contenance de 4502 m², à l'AGAPEI ou toute structure se substituant à cette dernière, conformément aux tarifs définis par délibération du 15 décembre 2010, soit 15,00 € H.T./m²,

Autorise Monsieur le Président à prendre toutes les mesures, et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération (et notamment le compromis de cession et l'acte authentique devant Notaires).

Pour extrait conforme le 13 avril 2012.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE